

# PROGRAMME DE FORMATION AM

## (8H SUR 2JOURS)

Cette formation permet de conduire un deux roues 50 cm3 si on passe l'option.

C'est une formation obligatoire pour les jeunes nés après le 01 janvier 1988.

### Quand s'inscrire ?

– Dès 14 ans.

### Déroulement de la formation :

#### **Formation pratique hors circulation (2 heures) :**

- Les équipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur (leurs rôles).
- La connaissance des principaux organes du véhicule
- Savoir effectuer les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité.
- La maîtrise technique du véhicule hors circulation

#### **Code de la route (1 heures) :**

- Connaître les règles de circulation
- Méthode pour trouver les indices formels et informels

#### **Formation pratique en circulation (4 heures) :**

- Démarrer le cyclomoteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation
- Ralentir et immobiliser le cyclomoteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter
- Recherche des indices utiles (signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers)
- Choisir la position sur la chaussée
- Franchir les différents types d'intersections
- Changer de direction

#### **Sensibilisation aux risques (1 heure) :**

- Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules
- Présence d'un représentant légal requise si l'élève est mineur pendant l'heure de sensibilisation
- Equipement obligatoire casque, gants homologués, blouson, jean ou pantalon moto et chaussures montantes.

**L'ATTESTATION DE FORMATION QUI VOUS SERA REMISE SERVIRA DE PERMIS PROVISoire PENDANT 4 MOIS**

Nous demandons pour des raisons de sécurité que le candidat soit équipé: d'un blouson, de gants et de chaussures montantes.

